

Anniversaire du mariage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 21

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Adieu alors les soucis de chaque jour, les tracasseries de la maison, les migraines et les rhumatismes ! les couples tournent dans une mêlée impossible et rien, pas même le vertige et l'oppression, ne calme leur ardeur.

Si le temps n'arrête jamais sa marche, le plaisir ne lui ressemble guère et le moment est bientôt là où les papas et les mamans doivent redevenir sages et obéir aux jeunes qui ne souhaitent que leur départ.

La nuit est venue depuis longtemps et la fête touche à sa fin. Les vieux, bras dessus, bras dessous, ce qui ne s'est pas vu depuis la précédente abbaye, regagnent la maison. En route, ils font des réflexions ; la danse leur a rappelé de doux souvenirs, et l'épouse remarque que pareilles réjouissances ont le pouvoir étonnant d'attendrir le cœur des maris. Plusieurs d'entre eux n'ont pas oublié que c'est à la fête du village qu'ils firent la conquête de leur compagne ; aussi entonnent-ils joyeusement la chanson :

Te souviens-tu, ma chère, de mes transports brûlants ?
Quand je te dis : « je t'aime », j'avais alors vingt ans ;
J'étais vif, toi coquette, c'étaient là d'heureux jours ;
Le temps que je regrette, c'est le temps des amours !

Et la voix sage de la compagne fait prendre à celle du chanteur un diapason plus modéré : « C'est bon d'avoir de la mémoire, dit-elle, mais il n'est pas nécessaire de se faire entendre de tout le monde. »

Enfin, tout est terminé ; la musique a cessé ses bruyants accords et le pont de danse reste abandonné dans le silence de la nuit.

Mais dans un an, quand les arbres auront revêtu leur parure de printemps, quand les abeilles feront dans les fleurs leur récolte de miel et que les lilas parfumeront les jardins, on dansera de nouveau, on tirera des coups de fusil, on mangera une foule de bonnes choses et tout le monde sera content.

Que voulez-vous ? c'est la fête du village.
(Une lectrice du *Conteur*.)

Un bal de sourds-muets. — Le mois dernier, le Club des sourds-muets de Saint-Louis (Etats-Unis), pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, a organisé un bal costumé auquel n'avaient été invités que les membres du Cercle et leurs familles. Il se trouvait donc là, le jour de la fête, environ deux cents personnes qui, pour la plupart, causaient entre elles avec leurs doigts ; aussi l'effet était-il des plus singuliers.

Mais quand on s'est mis à danser, le coup d'œil est devenu plus étrange encore. Personne n'allait en mesure, naturellement, et bien des couples continuaient à valser en silence longtemps après que l'orchestre s'était tu.

Vers deux heures du matin, on a passé au buffet pour souper et tout le monde s'est mis gaiement à table, toujours sans mot dire. Cinq minutes après, on n'entendait que le bruit des couteaux et des fourchettes sur les assiettes.

Monôme de chiens. — Pour protester contre le nouvel arrêté de police signé dernièrement par les autorités de Birmingham et prescrivant de museler tous les chiens de la ville, les habitants ont décidé d'organiser pour le 1^{er} juin une manifestation monstre.

Le clou de cette manifestation sera une promenade en monôme des chiens muselés à travers toutes les rues de Birmingham. Depuis quelques jours, les répétitions ont commencé, et l'on voit par la ville défiler par groupes des centaines de caniches, à la queue leu-leu, sous la conduite de leurs propriétaires.

Et comme on compte au moins trente-cinq

mille chiens soumis à l'obligation de la muselière, la manifestation du 1^{er} juin ne laissera pas que d'être assez imposante et significative.

M. de Parville nous donne, dans la revue scientifique des *Débats*, une curieuse et utile recette pour corriger les chiens qui courent après les poules :

Les chiens sont de bonnes bêtes, c'est indiscutable ; mais ils procurent quelquefois bien des ennuis. Il y a le chien trop passionné pour les poules, notamment, qui vous vaut quelquefois des procès désagréables.

Un journal spécial annonce gravement que l'on peut corriger le chien de cette passion coûteuse à son propriétaire. La recette est au moins singulière ; mais on affirme qu'elle réussit. Nous la donnerons tout de même, malgré son caractère excentrique, parce que le seul moyen de savoir ce qu'elle vaut, c'est de l'essayer.

Vous prenez un grand sac dans lequel vous introduisez d'abord le chien récalcitrant... ensuite un vieux coq ou une vieille poule (ne pas se précipiter de la couleur). On attache le sac à son extrémité, puis on le secoue à droite et à gauche, le plus que l'on peut ; on le roule, on le brasse, on le bouscule, on le jette en l'air, on joue à la balle avec lui, on lui donne des coups de pied ; on termine en jetant un seau d'eau sur le tout.

Au bout de dix minutes de ce traitement, le chien, qui n'en peut mais, s'imagine qu'il doit cette mésaventure à la poule ou au coq. Il en garde un tel souvenir qu'il ne veut plus voir en face le moindre gallinacé. Nous le croyons très volontiers.

Nettoyage des carafes. — Nous avons déjà indiqué plusieurs moyens. En voici un mis en pratique, toujours avec succès.

Les carafes dans lesquelles séjourne habituellement de l'eau sont marquées intérieurement, au bout d'un certain temps, de cerceaux blanchâtres dus à des dépôts calcaires. Un simple rinçage, si énergique qu'il soit, ne parvient pas à les faire partir. Quelques gouttes d'esprit de sel ajoutées à l'eau de lavage, plus ou moins suivant l'épaisseur des incrustations, suffisent pour rendre au cristal toute sa pureté. L'esprit de sel est un produit bon marché qu'on trouve dans toutes les drogueries.

Épître à ma moitié.

Je vois la moitié du monde
Se moquer de l'autre moitié ;
J'entends la moitié du monde
Se plaindre de l'autre moitié ;
On sait que la moitié du monde
Aime et trahit l'autre moitié ;
Et moi, seul au milieu du monde
Dont je méprise la moitié,
Dédaignant les caquets du monde,
Dont je ne crois pas la moitié,
Je veux être, en dépit du monde,
Toujours fidèle à ma moitié.

Anniversaire du mariage. — A titre de curiosité, nous donnons ci-après les différentes appellations des divers anniversaires du mariage :

| |
|--|
| La 1 ^{re} année, noces de coton ; |
| 2 ^e — noces de papier ; |
| 3 ^e — noces de cuir ; |
| 4 ^e — noces de bois ; |
| 7 ^e — noces de laine ; |
| 10 ^e — noces d'étain ; |
| 12 ^e — noces de soie ; |
| 15 ^e — noces de cristal ; |
| 20 ^e — noces de porcelaine ; |
| 25 ^e — noces d'argent ; |
| 30 ^e — noces de perles ; |
| 40 ^e — noces de rubis ; |
| 50 ^e — noces d'or ; |
| 75 ^e — noces de diamant. |

Solution de l'énigme du 1^{er} mai : *Chemin*.

— Ont répondu juste : MM. Gaud, Lausanne ; Jaquier, à Bussy ; E. Bastian, à Forel ; Pelot, Bioley-Orjulaz ; Delessert, à Vufflens-le-Château ; Nicole, à Collombier s/Morges ; M^{mes} Schmidt et Orange, à Genève. — La prime est échue à M. A. Nicole, à Collombier s/Morges

Problème.

Un mathématicien assez retors propose le problème suivant :

« Sur une bande de carton, il s'agit de coller un ruban non interrompu, sur toute la longueur et des deux côtés de la bande de carton, sans que le ruban passe sur la tranche, soit épaisseur du carton. »

Voilà de quoi occuper nos lecteurs durant un dimanche pluvieux.

Fête de lutteurs. — Les concours qui auront lieu dimanche, place de la Riponne, sous les auspices de la Société des Amis-Gymnastes, comprennent : la lutte suisse, la lutte libre, le jet de pierre, le saut à la perche et le saut combiné. Ces trois derniers concours auront lieu le matin dès huit heures. La lutte, où se portera le grand intérêt de la journée, commencera à 4 heures. — Un grand nombre de lutteurs sont inscrits, et, parmi eux, quelques-uns des meilleurs de la Suisse romande.

Opéra. — La représentation sur notre scène de l'*Attaque du Moulin* a été pour les amateurs de musique un petit événement. Nous n'avons qu'à féliciter le Comité du théâtre de nous avoir procuré l'occasion d'applaudir un artiste aussi distingué que M. Soulaeroix et d'apprécier la belle partition de Bruneau, qui marche au succès sur les traces de Bizet, Wagner et Reyer. Au premier acte, le public nous a paru rester un peu froid et éprouver quelque difficulté à s'assimiler un genre auquel il n'est pas encore habitué. Mais, dès le second acte, l'action s'accroissant dans des scènes émouvantes, auxquelles le compositeur a adapté avec infiniment de verve et d'inspiration dramatique une musique superbe, la salle en a dès lors saisi toutes les beautés qu'elle a soulignées par de chauds applaudissements.

Demain, dimanche, les **Mousquetaires au couvent**, charmante opérette, dont l'entrain, la gaîté et une musique bien assortie lui ont valu un long succès. — Musique de Varney.

En Angleterre, un avocat, très petit de taille, parut un jour devant une cour de justice en qualité de témoin. Un des juges, de grandeur gigantesque, lui demanda quelle était sa profession.

— Avocat, répondit-il.

— Quoi ! vous êtes jurisconsulte ! Comment donc ! Je pourrais vous mettre dans ma poche !

— Sans doute que vous le pourriez, et si vous le faites, vous aurez plus de savoir dans votre poche que dans votre tête !

EN SOUSCRIPTION

pour paraître prochainement, en brochure :

AU BON VIEUX TEMPS DES DILIGENCES

Deux conférences données à Lausanne

par L. MONNET.

PRIX : 1 FR. 25.

On peut souscrire, dès aujourd'hui, au Bureau du **CONTEUR VAUDOIS**, à Lausanne, ou par carte correspondance. — La brochure sera envoyée en remboursement par la poste.

Le sujet traité dans ces conférences n'intéresse pas seulement Lausanne, comme on a pu le croire, mais notre canton en général.

IL NOUS REVIENT de divers côtés que plusieurs maisons de commerce suisses sont victimes de personnes peu scrupuleuses qui se servent de leur catalogue pour vendre au public, surtout à la campagne, des marchandises de dernier choix.

Une de celles qui ont le plus à souffrir de ce procédé, est la **Maison COMTE**, fabrique de meubles, **Boulevard Helvétique, Genève**. La confiance que cette maison s'est acquise depuis quelques années dans toute la Suisse, et les prix si avantageux portés sur son catalogue, la désignent tout naturellement à ces exploitateurs.

Aussi, pour éviter le retour de ces agissements, Monsieur Comte prie instamment sa clientèle et le public de s'adresser directement à sa maison, car il n'emploie aucun intermédiaire.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Horrod.